

Agde, le 27 Novembre 2020

**COMITE DE QUARTIER « CAP EST »
REUNION DU 18 NOVEMBRE 2020**

A - VIE QUOTIDIENNE

TRAVAUX D'ENTRETIEN, PROPRETE ET AUTRES :

1 Peut-on avoir le calendrier prévoyant la réfection des routes et trottoirs ?

Réponse :

Il n'y a pas de planning de disponible, c'est un document interne appelé à être modifié en cours d'année.

2 La réfection des pavés de la rue de l'Astrolabe n'a toujours pas été faite malgré les engagements passés. Une poubelle se trouvant dans cette voie devait être remplacée, ce n'est pas encore fait.

Réponse :

La réfection est prévue dès que les services de la CAHM auront coupé l'arbre qui déforme la voie. L'arbre sera coupé en décembre, nous interviendrons en début d'année.

3 Le passage pour piétons pour se rendre à l'église ou au musée, cours des Gentilshommes, n'est insuffisamment visible, il faudrait y rajouter des bandes blanches.

Réponse :

Une repasse de peinture sera réalisée.

4 Des plaques d'identification de rues manquent, particulièrement sur les quais.

Réponse :

Des rajouts de plaques de rue seront faits.

5 Retracer le trottoir devant la résidence « le pharo » pour améliorer l'écoulement des eaux pluviales.

Réponse :

L'étude est en cours.

6 La passerelle qui longe le quai des Phéniciens est en mauvais état, elle est à restaurer dans son ensemble, tout son environnement est à revoir.

Réponse :

Nous n'avons pas de budget pour cette infrastructure cette année, cela sera proposée à l'arbitrage du prochain budget 2022

7 La rénovation des quais du Beupré et de la trinquette est à terminer, tous les trottoirs qui jouxtent ce secteur sont à refaire.

Réponse :

Les quais ont été rénovés par la Sodéal au printemps, il n'y a pas de travaux supplémentaires de prévus.

8 Il apparaît nécessaire de remettre en état la partie centrale du rond-point Nicolas Fouquet où une grande partie des barrières de protection a été arrachée.

Réponse :

Une commande a été faite, dès réception, nous commencerons la réfection du rond-point Nicolas Fouquet.

9 Avenue des Sergents, face à l'entrée du parking Vivarais, le passage Vauban n'est plus signalé, la plaque ayant disparu.

Réponse :

La plaque sera remise en place.

10 Avenue des Sergents, sur le trottoir, face au bureau de vente Iconic, un poteau supporte deux fausses indications, notamment celle concernant l'interdiction de tourner à gauche, rue du tambour.

Réponse :

Les panneaux vont être enlevés.

11 Place du globe, est-il possible de peindre des bandes blanches sur les escaliers qui se trouvent en face de l'école de plongée, cela évitera des chutes.

Réponse :

Des nez de marche seront peints cet hiver.

12 Est-il exact que les tarifs de parking sont beaucoup plus élevés pour ceux ne résident pas à l'année ?

Réponse :

Les tarifs parkings sont identiques pour tous les usagers. Les résidents à l'année bénéficient d'un abonnement bonifié, sous certaines conditions.

13 Y-a-t-il un projet pour l'ancien palais des congrès ?

Réponse :

Un projet est en cours avec la société Ideom et l'architecte Rudy Ricciotti; l'arbitrage final du rendu du bâtiment reste à être arbitré.

14 Nous réitérons notre demande de pose de petits panneaux indiquant la sortie D 612 vers D 32.

Réponse :

La signalisation est déjà en place.

15 Améliorer les indications de pistes cyclables sur le cap, inciter les cyclistes indisciplinés à les emprunter.

Réponse :

La signalétique des voies douces peut être améliorée si nécessaire mais il faut savoir qu'aucune obligation ne contraint les usagers à les utiliser. Un vélo sur la route c'est légal.

16 Voir le problème de la RD 612 au niveau de la RNN du Bagnas.

Réponse :

Les services techniques de la ville ont l'obligation de mettre des J11, potelets plastiques, (par sécurité pour les cyclistes) comme barrière de sécurité. Or, il s'avère que des personnes bien intentionnées ont délibérément supprimées ces bornes par deux fois. Cela devient couteux. De plus, la signalisation a déjà été renforcée.

Mont Saint-Martin :

17 Plusieurs chaussées sur le mont Saint-Martin sont déformées par des racines de pins malheureusement situées dans des parties privées, elles se situent :

En haut de la rue Volvire de Brassac, sur la droite, au débouché sur la rue des Gallo-Romains.

Au bout de cette même rue, sur la droite, au croisement avec l'avenue du Surintendant, face à la rue de Pompéi.

Réponse :

La ville ne peut pas se permettre d'intervenir sur des parties privées.

18 Quid du parking du Lauragais, n°34, en haut de l'avenue du surintendant, certaines places sont inutilisables à cause des racines, il est en outre très mal éclairé, un lampadaire s'impose.

Réponse :

Une étude et un chiffrage sont actuellement en cours pour la mise en place de l'éclairage sur ce parking. Ce sujet a déjà été évoqué, les arbres qui détériorent la chaussée doivent être abattus par leurs propriétaires si nous devons investir sur la chaussée; sinon c'est inefficace.

19 Les allées piétonnes sont toutes transformées en « crottoirs », et ce, malgré les sacs mis à la disposition des maîtres, il n'y a pas d'amélioration. Peut-être que la pose de panneaux d'interdiction de laisser divaguer les animaux, souvent sans laisse, pourraient être dissuasive pour certains.

Réponse :

Aucun panneau supplémentaire ne sera mis en place, une verbalisation serait dissuasive mais il faut prendre le propriétaire du chien sur le fait.

Mont Saint-Loup, Pinède :

20 Rue du Picpoul, à l'intersection avec l'allée du cygne, la chaussée est très dégradée, l'accord a été donné pour la réfection, et puis le COVICD est passé par là...

Réponse :

Une réfection sera réalisée cet hiver avec un renforcement visuel de la traversée piétonne.

21 La rue de la Grande Ourse est, elle aussi très dégradée.

Réponse :

Une estimation des travaux sera réalisée et proposée au budget 2021, la question sur la gestion des arbres privés détériorant l'espace public sera posée.

22 Entre le 13 et le 15 rue d'Orion, là où se trouve un transformateur ENEDIS, une grille devait être mise en place pour empêcher les associations de déposer leurs déchets dans le passage, là encore, l'accord a été donné sans suite.

Réponse :

Les travaux ont commencé à la du mois d'octobre.

23 Au bout de la rue d'Orion, côté avenue de Cassiopée, une plaque d'évacuation d'eaux pluviales est descellée, elle représente un grand danger pour la circulation.

Réponse :

La plaque sera rescellée très rapidement.

24 L'allée de Neptune et toutes celles du quartier de la pinède ne sont jamais nettoyées.

Réponse :

La remarque a été transmise à la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

25 Un panneau signalant le passage piétons au début de l'avenue des contrebandiers n'a toujours pas été installé malgré l'accord donné.

Réponse :

Le panneau sera placé très rapidement.

Môle, Clape, Flânerie :

26 Revoir l'accès de l'aire réservée aux camping-cars qui se trouve trop près de la sortie du virage du rond-point de la Clape.

Réponse :

Il n'y a pas d'autre alternative pour cette aire de camping-cars, nous demanderons à la Sodéal d'améliorer la signalétique et la sécurité à l'entrée.

27 Rajouter un panneau de sens interdit à l'intersection front de mer / rue du pêcheur.

Réponse :

Le panneau sera rajouté.

28 Les copropriétaires de la résidence Mare Nostrum, rue des chaînes, ont demandé la modification du dépôt de cartons, une décision a-t-elle été prise ?

Réponse :

Nous avons fait la demande auprès de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée

29 Les toilettes publiques entre la Flânerie et la rue des chaînes ne sont que rarement nettoyées.

Réponse :

Un passage plus fréquent sera programmé.

Vieux port, falaises, îles des pêcheurs :

30 Le sens de circulation a été modifié rue de deux frères par la pose d'un panneau de sens interdit, cela oblige à faire le tour du vieux port pour faire demi-tour. Des automobilistes ne respectent pas le nouveau sens de circulation, certains vont même jusqu'à emprunter le couloir des bus ou sortent en sens interdit du parking de la Plagette.

Réponse :

Le sens de circulation du quartier de la rue des deux Frères a été longuement débattu, les infractions au code de la route sont à traiter par la police.

31 Les pistes cyclables sont inexistantes dans le secteur.

Réponse :

Voir partie Grands Travaux.

Réponse :

Le schéma directeur des voies douces peut être amélioré, ces propositions seront étudiées et soumises à l'arbitrage des élus.

32 La réfection des trottoirs est devenue une urgence, avenue de la Jetée, les chutes de piétons sont fréquentes, la chaussée n'est pas dans un meilleur état. Ailleurs, sur l'île des pêcheurs, sur le vieux port, le problème est le même. Les plaques d'égout sont aussi souvent descellées.

Réponse :

Ces aménagements seront proposés au prochain budget.

33 Là encore, vitesse excessive des vélos et autres trottinettes que l'on laisse faire.

Réponse :

Cette remarque a été transmise à la Police Municipale.

34 Faire purger les rochers en équilibre instable sur les falaises.

Réponse :

Les falaises sont inaccessibles au public, les purgent de mise en sécurité sont faites chaque fois que nécessaire (péril éminent).

35 Trois conteneurs ont été mis à la disposition des participants au Camp Américain, le 15 Août, malgré ce, les déchets ont été éparpillés sur le sol.

Réponse :

Effectivement, nous avons mis 3x660 litres à la demande du service festivités pour cette manifestation. Si le nombre n'est pas suffisant, il suffit de nous en demander davantage.

36 Pendant la saison, mettre plus de conteneurs à la disposition des vacanciers.

Réponse :

Les corbeilles à papier restent adaptées aux déchets qu'ont les gens à jeter et ainsi que les Molok en place sur les plages. Par expérience, il n'est pas adapté de positionner des gros conteneurs à demeure dans les rues car malheureusement ils incitent aux dépôts divers et variés en grosse quantité. Nous positionnons tout de même, toutes les saisons des 660 litres sur tous les parkings de plage que nous collectons 7/7j. Sur le littoral, tous les bacs collectifs sont collectés 7/7j alors que la collecte est 2/semaine le reste de l'année.

37 Remplacer les lices en bois dans la contre-allée.

Réponse :

Les lisses seront remplacées.

38 Hors saison, réduire l'éclairage, un lampadaire sur deux suffit.

Réponse :

Une réflexion est actuellement conduite pour procéder, comme cela a été fait pendant la période de confinement, à l'extinction de certaines zones d'éclairage pendant une période de la nuit. Un lampadaire sur deux allumé est une solution technique difficile à mettre en œuvre sur beaucoup de quartier et non règlementaire.

39 Réparation des portiques qui en ont besoin.

Réponse :

Les réparations sont en cours.

40 Voir le problème des allées transversales, sur l'île de Pêcheurs, elles sont devenues de véritables crottoirs.

Réponse :

Nous pouvons mettre en place des districottes si nécessaire.

Îles des loisirs, plage Richelieu :

41 Le passage piétons, pour se rendre à la plage Richelieu est très mal placé, trop près du rond-point du port de Malfato, lorsque l'on revient de la plage, il est nécessaire de traverser avant par sécurité à cause de la vitesse excessive de certains véhicules.

Réponse :

Une visite sur site sera programmée.

42 Avenue du pasteur Challiès, l'accès aux bateaux au niveau du Dino Park : la borne pour badger est installée côté sortie.

Réponse :

La borne est positionné du côté « conducteur » car la voie est étroite, c'est le sens prioritaire en descendant, ceux qui montent doivent attendre.

43 Vis dépassant de la chaussée au niveau des 2 places de parking situées après les bornes de passage, face au Dino Park.

Réponse :

Les vis seront enlevées.

44 L'éclairage du passage est hors service.

Réponse :

Le problème d'éclairage a été solutionné.

45 Marquage au sol des places de parking à refaire.

Réponse :

Une visite sur site sera programmée.

SICTOM :

46 Les PAV (point-d'apport-volontaire – containers) de l'avenue de la Méditerranée sont dans un état de saleté épouvantable. Est-il possible de les nettoyer, voire de les « habiller » pour faire en sorte que ces verrues disparaissent à la vue. Ce problème est existant dans l'ensemble de la station. En outre, leur emplacement sert aussi souvent de dépotoir sauvage à des asociaux qui n'ont pas la volonté d'amener leurs déchets de toutes sortes dans l'une de déchetteries prévues à cet effet.

Réponse :

Sur l'avenue de la Méditerranée les PAV ont été changés tout récemment. Ils sont moins nombreux (2 PAV pour le tri + 1 PAV pour le verre) et nous avons créé un nouveau point sur l'avenue de la vigne devant l'entrée du Centre de Tennis International (1 PAV TRI + 1 PAV VERRE). Nous avons prévu un nettoyage en collaboration avec la CAHM et leur balayeuse car ce sont des graviers au sol et c'est difficile de nettoyer.

Nous sommes rentrés en contact avec le RELAIS et le PAV TEXTILE a été déplacé.

Nous sommes en train de remplacer les PAV vieillissant sur la station par des PAV nouvelle génération. Un travail a été établi avec Madame GUILHOU et Monsieur BENTAJOU.

47 Quand va-t-on associer les copropriétés à une démarche de tri sélectif en mettant à leur disposition des conteneurs dédiés au tri des déchets recyclables / non recyclables

Réponse :

Les syndicats peuvent se rapprocher du SICTOM à chaque fois qu'ils souhaitent avancer sur un projet lié aux déchets. C'est ce qui a été fait au Village Naturiste où nous avons changé entièrement le mode de conteneurisation en supprimant la totalité des bacs roulants. Nous avons implanté le tri dans toutes les barres d'immeuble du Capiscol. Nous travaillons actuellement sur l'implantation du tri dans toutes les résidences des Cayrets et pour cette

saison nous devons changer la conteneurisation et mettre en place le tri dans la résidence LE PHARO et dans la résidence LABALEINE ROSE et au CHATEAUDUN. Beaucoup de syndics, nous contactent avant de réaliser des travaux afin d'étudier la faisabilité d'implanter le tri et de prévoir des travaux adaptés aux changements. Il faut seulement anticiper car pour le SICTOM, il faut le prévoir d'une année sur l'autre pour le budget pour l'achat des contenants et la collecte.

VILLAGE NATURISTE :

48 Revoir la rue des Néréides, beaucoup de blocs en béton sont descellés.

Réponse :

Les blocs bétons sont des bordures de défense anti stationnement, elles seront refixées.

49 A cause de la fermeture des bars et restaurants (à 23h00), les gens se sont rassemblés dans les appartements. Il y a eu beaucoup de bruit, sans que cela n'émeuve les patrouilles de police qui passaient.

Réponse :

Plus de 450 interventions pour le tapage des particuliers ont été réalisées cet été, du fait de la fermeture des discothèques et les restrictions d'horaires pour les établissements d'ambiance. Ce phénomène a été constaté dans toutes les villes et stations littorales, Agde n'a pas échappé à la règle, aussi bien au Cap d'Agde que dans les autres quartiers de la commune.

50 Que vont devenir les bâtiments délabrés qui se trouvent à l'entrée du village ?

Réponse :

A l'entrée du village naturiste, les travaux ont démarré la semaine 44. La pose du bois a démarré le mardi 3 novembre. La fin du chantier est programmée pour la première quinzaine de février.

Du côté du Camping Oltra, il n'est pas prévu de travaux spécifiques.

Un projet privé doit remettre en état ces maisons.

51 Quand vont démarrer les travaux des hauts de plage et du front de mer côté camping Oltra ?

Réponse :

Les travaux débutent semaine 44 (le 26 octobre) pour une livraison en février.

52 Le square pour enfants devant Héliopolis n'a pas été entretenu cet été, des jeux manquent, et ce, malgré la présence de nombreux petits.

Réponse :

Un projet de réhabilitation de cette aire de jeux est en cours.

53 Il manque le panneau « livraison » à l'entrée de la rue des plaisanciers.

Réponse :

Le panneau sera remis.

Les poubelles sont en nombre insuffisant sur la plage, il faut en installer entre 8 et 10. Même chose pour les cendriers.

Réponse :

Le panneau sera remis

54 L'accès aux handicapés doit être étendu à des handicaps multiples, il est utile de lancer une étude à ce sujet.

Réponse :

Les sites aménagés PMR (personnes à mobilité réduite) sont dédiés à toute forme d'handicap.

55 Quand vont commencer les travaux du parking des Salines ?

Réponse :

C'est un dossier complexe car il touche un espace naturel remarquable et il est en présentation à l'arbitrage de l'état.

Nous serons en mesure d'engager rapidement les travaux après validation de la DDTM.

56 Le nouveau bureau de poste installé dans les locaux de l'ancien fonctionne tous les matins sans problème. Mais il est fermé quand l'employée de mairie est en congé comme le cas s'est produit la semaine dernière.

Réponse :

La poste se désengage et les services de la ville sont obligés de sursoir au service. La poste n'a formé qu'un seul de nos agents pour la prestation de poste communale, en son absence la poste du cap est ouverte.

57 Quai Jean Vila, les potelets cylindriques de délimitation des espaces sont régulièrement endommagés par les camions de livraison qui manœuvrent, une réflexion doit être menée à ce sujet.

Réponse :

Les espaces dédiés aux livraisons sont conformes en emprise et en giration, il faut demander aux commerçants d'informer les livreurs pour qu'ils empruntent la voie plutôt que stationner dans les carrefours.

58 Afin de résoudre le problème de stationnement des 2 roues sur le même quai, une étude de terrain peut être réalisée sur le terre-plein face aux PAV des immeubles Héliopolis 6,7 et 8.

Réponse :

Un espace dédié aux 2 roues motorisées peut être proposé et devra s'accompagner d'une interdiction de stationner sur le quai.

59 L'étude du projet de réalisation des travaux du boulevard des matelots a commencé, vers quelle date le projet architectural nous sera-t-il présenté ?

Réponse :

L'étude de faisabilité est en cours et doit être validée en comité de pilotage en mairie avant diffusion.

60 Pouvons-nous parler du calendrier de l'installation du WIFI sur le village naturiste ?

Réponse :

Est-il possible d'avoir les adresses qui rencontrent ce problème de débit pour avoir des explications de la part de l'opérateur.

61 L'installation d'un pilonne 4G, la 5G est toujours en attente d'un lieu d'accueil, nous devons y réfléchir.

Réponse :

Une rencontre a eu lieu avec FREE Mobile et des propositions d'implantation sur le domaine public doivent nous être faites.

62 Pour 2020, la fibre est opérationnelle, le débit affiché est relativement faible, avons-nous une explication ?

Réponse :

Ce sont des réponses qui doivent être apportées par votre opérateur. Il n'y a pas de soucis de débit sur d'autres secteurs.

63 A quelle date peut-on envisager le démarrage des travaux de piste cyclable au rond-point du Bagnas, comme nous en avons convenu suite à notre visite de terrain.

Réponse :

Les travaux sont à programmer en début d'année avec les nouveaux budgets.

64 Comme partout ailleurs dans la station, l'habillage des PAV pour les rendre plus esthétique s'impose.

Réponse :

L'habillage des PAV est en cours. Les PAV mis en place au Village naturiste correspondent au marché du moment. En 2019, le fournisseur était Quadria et nous avons veillé à ce que les contenants soient tous les mêmes sur le Village dans un souci d'harmonisation.

Il est à noter que la commune sera doté très prochainement de nouveaux PAV habillés en métal.

65 Comment peut-on résoudre le problème des odeurs nauséabondes qui émanent du port sur le quai Jean Vila ?

Réponse :

Ces soucis ont déjà été identifiés par les services de l'agglomération; des résidences rejettent des eaux usées dans les conduites d'eau pluviale, qui s'écoulent dans le port. Plusieurs interventions ont déjà été faites et les réseaux sont régulièrement traités; soucis récurrent en été.

66 Quelle solution envisager dans le futur pour éviter qu'une population d'indésirables continue à entrer sans droit, comme cet été, dans l'enceinte du village naturiste ?

Réponse :

C'est le problème de tout contrôle d'accès; il est rarement imperméable et souvent contraint par les incivilités. De plus, nous sommes dépendants des accès du Domaine public maritime ...

ESPACES VERTS :

67 Passages Colbert et Vauban, aucun entretien durant la saison estivale, une intervention a tout de même eu lieu fin septembre.

Réponse :

La remarque est notée.

68 Les arbres plantés le long de la bretelle de sortie du Cap, sont en mauvais état, mais à qui appartiennent-ils, commune ou département ?

Réponse :

Ce sont des plantations qui ont souffert de sécheresse. (Département).

69 A l'entrée du Cap, à une centaine de mètres du rond-point du cœur de station, subsiste une petite portion de route provisoire sur la pelouse, c'est inesthétique et cela sert parfois de parking aux camions, est-il possible à moindre frais de remettre cet endroit en pelouse, et de remplacer les arbres qui sont morts, seuls subsistent leurs tuteurs.

Réponse :

Cette portion de route sera enlevée par les services et replantée en début d'année.

SODEAL :

70 Les travaux du quai du Capelet, là où se trouve le local destiné aux bateaux, avant l'accès au pont sont restés inachevés tout l'été, est-ce bien normal en cette période ?

Réponse :

J'ai eu la personne qui pose la question. Je pense que les travaux se sont terminés entre temps. Nous avons renforcé le réseau d'AEP et ce point était le maillage. Tout est ok

POLICE MUNICIPALE :

71 Beaucoup de gens ne ramassent pas les crottes de leurs chiens, même remarque pour les canettes, papiers et bouteilles, sans oublier les nombreux tessons de bouteille qui jonchent les plages. Il semble que ces incivilités soient insuffisamment réprimées.

Réponse :

Ces infractions sont réprimées comme les autres; la difficulté est d'en trouver l'auteur qui ne laisse pas son identité sur les canettes et autres papiers; le flagrant délit est tout aussi difficile puisque les auteurs évitent de commettre ces infractions en présence des policiers.

72 Le stationnement sur les trottoirs, la circulation et le comportement des vélos et autres trottinettes nous paraissent aussi à sanctionner.

Réponse :

3400 Procès-verbaux ont été dressés sur 2 mois (juillet-août), et les infractions au stationnement sur trottoirs représentent le plus gros pourcentage.

Concernant les trottinettes, la situation s'est améliorée grâce au code de la route qui a intégré dans ses dispositifs ce nouveau mode de locomotion; désormais, ces engins avec assise doivent être immatriculés ce qui favorise la verbalisation en cas d'infractions.

73 Bruit dans le chapitre village naturiste.

Réponse :

Plus de 450 interventions pour le tapage des particuliers ont été réalisées cet été; du fait de la fermeture des discothèques et les restrictions d'horaires pour les établissements d'ambiance; ce phénomène a été constaté dans toutes les villes et stations littorales; Agde n'a pas échappé à la règle, aussi bien au Cap d'Agde que dans les autres quartiers de la commune.

74 Rappel à l'ordre du conducteur de petit train qui ne referme pas systématiquement le portique interdisant l'accès au sommet des falaises par des véhicules automobiles.

Réponse :

Le message sera transmis.

75 Avenue des Sergents, entre le rond-point des marinas et la rue du tambour, de nombreuses automobiles roulent à une vitesse excessive, comme sur l'avenue du chevalier d'Alphonse, des ralentisseurs s'imposent.

Réponse :

Nous verrons la nécessité d'organiser des contrôles.

Monsieur DELAGE :

- Les allées transversales ne sont pas bien entretenues dans le quartier Saint Jean,
- Les haies dans ce même quartier manquent d'entretien,
- Le passage colbert souffre d'entretien, aussi bien au niveau des espaces verts

SECURITE

1- Bilan synthétique de la saison

Sur un plan général, la saison 2020 a été **atypique** de par le contexte sanitaire « covid-19 » qui a eu pour conséquences :

Activité Générale

L'activité générale a été soutenue avec un total d'actions interventions sensiblement égal à la saison 2019 : **1817 contre 1922**

- **1817** actions/interventions en cumulant l'ensemble des postes et brigades.
- **3400 PVe** de toutes natures (2700 en 2019)
- **429** interventions dans le domaine des Troubles à l'ordre public (316)
- **206** interventions dans le domaine Délinquance de Voie publique (223)
- **42** interpellations et Mises à disposition (64)

Occupation du Domaine Public

Concernant les autres domaines, des baisses ont été enregistrées

- Baisse des interventions **Accidents de la circulation** : 51 / 69
- Baisse des interventions **Incendies** : 16 / 31
- Baisse des interventions **Code de la route** : 159 / 384
- Baisse des **fourrières auto** : 200 / 260
- Baisse des interventions **GDV** : 2 interventions sur des petits groupes (contre une dizaine la saison passée)

2- Activité quartier du 1 septembre au 1 novembre 2020

❖ **Domaine code de la route :**

- 3 contrôles routiers effectués
- 2 mises en fourrière pour des stationnements abusifs

❖ **Domaine troubles à l'ordre Public :**

- 17 interventions pour des tapages de particuliers.
- 2 interventions pour des conflits de voisinage.
- 2 interventions pour des aboiements
- 4 interventions pour des SDF

❖ **Domaine délinquance de voie publique :**

- 4 rixes
- 3 interventions pour des vols
- 1 intervention pour des « menaces / insultes)
- 1 intervention pour des dégradations.

❖ **Domaine « Assistance aux services de sécurité » :**

- 15 interventions
- 5 interventions pour des déclenchements d'alarmes.

❖ **Domaine « interpellations » :**

- 2 interpellations.

❖ **Domaine « Environnement » :**

- 2 interventions pour des divagations d'animaux
- 11 PV pour des dépôts sauvages :

GRANDS TRAVAUX

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

La Ville d'Agde a été identifiée par l'Etat comme une zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) dans le cadre du programme national France très haut débit. Cela signifie que des opérateurs privés ont exprimé leur intention de déployer le très haut débit sur la commune.

Le réseau très haut débit installé par l'opérateur retenu par l'Etat pour cet appel à projet correspond à un réseau mutualisé qui pourra être utilisé par l'ensemble des opérateurs.

L'état d'avancement, au 31 octobre, du déploiement de la fibre par SFR-Ftth (opérateur retenu par l'Etat pour la mise en place des réseaux mutualisés) est le suivant :

- Nombre total de prises à déployer : 48 794
- Nombre de prises commercialisables : 38 295 soit 78,5 % du total de prises
- Nombre de prises en cours de déploiement : 4 013 soit 8,2 % du total de prises
- Nombre de prises en projet : 6 486 (dont 2 404 en copropriété) soit 13,3 % du total de prises
- Prises à déployer : nombre total de logements ou de locaux identifiés sur la commune et pouvant faire l'objet d'une offre fibre
- Prises commercialisables : prises raccordées pouvant bénéficier d'une offre de raccordement par un fournisseur d'accès
- Prises en cours de déploiement : travaux de raccordement en cours de réalisation
- Prises en projet : les travaux de raccordement ne sont pas encore programmés

L'objectif qui a été donné, par l'Etat, à l'opérateur est un raccordement de la quasi-totalité de la commune pour la fin de l'année à l'exception des logements raccordables sur demande. Les quatre gros opérateurs du marché (Orange, SFR, Bouygues Télécom et Free) proposent des offres commerciales de raccordement à la fibre.

Le suivi du déploiement de la fibre sur la commune est consultable sur le site internet développé par l'Autorité de régulation des communications et des Postes à l'adresse suivante : cartefibre.arcep.fr.

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT « ENTRETIEN DES VOIRIES & VOIES DOUCES »

Comme chaque année, la ville investit dans son patrimoine routier sur de l'entretien de voiries. Ce sont près de 180 km (630 000m²) de voirie inter urbaine qui sont concernés auquel s'ajoute autant de voies piétonnes.

Pour maintenir un réseau routier sécurisé et de qualité, ce sont près d'1 500 000 € qui sont investis annuellement dans les différents quartiers.

L'arbitrage des investissements et donc des voiries se fait au travers d'une visite de terrain ou de Numéros verts.

En découle une analyse technique (structure, réseaux, trafic..) permettant de conforter les procédures de réfections et définir les coûts des travaux.

Cette année, sur le quartier «Cap Est», les rues suivantes ont été retenues :

- Réfection de chaussée avenue du Bagnas
- Réfection de trottoirs avenue des Soldats
- Purges de chaussée avenue de la Butte
- Purges et plateau traversant carrefour rue du Picpoul / Allée du Cygne

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT « ENTRETIEN DES BATIMENTS »

En termes de patrimoine bâti communal, la Ville d'Agde possède environ 400 bâtiments, de toutes natures confondues, (sportif, scolaire, culturel, sécurité, ...) représentant environ

145 000m² de surface de plancher (SDP). Soit l'équivalent de 30 TERRAINS DE FOOT environ. Parmi ces bâtiments, 120 sont des Etablissements Recevant du Public (ERP), nécessitant un entretien régulier et placés sous la responsabilité de la Direction Architecture et Bâtiments (DAB).

En dehors des opérations spécifiques (poste de police ou centre des congrès par exemple), le budget alloué chaque année pour l'entretien, la mise en conformité ou l'amélioration de ces bâtiments est en moyenne de 800 000.00 €.

Enfin, dans la priorité de nos opérations, nous apportons une attention particulière "au soutien à la rénovation énergétique" et aux économies financières engendrées."

Par exemple, les travaux significatifs pour 2020 ont été, tous secteurs confondus :

- La rénovation complète de l'isolation et de la façade de l'école d'Anatole France (+ de 100 000€)
- Le remplacement de l'intégralité du chauffage (140 unités) du Bâtiment E de l'espace Mirabel (+ de 140 000€)
- La 4e tranche du remplacement des menuiseries de Jules Ferry (+ de 60 000€) pour un coût total de 350 000€ avec une fin d'opération en 2021.
- La 4e tranche de mise en accessibilité des ERP (250 000€) pour un coût total de 2 000 000€ avec une fin d'opération en 2023.

POSTE DE POLICES AVENUE DES SERGENTS

Le marché concernant la création d'un Centre de Sécurité Publique vise à rassembler dans un même lieu les services de la police municipale, le centre de supervision urbain et durant quelques mois de la saison d'été, des agents de la police nationale.

Créé à partir de l'ancien commissariat du Cap d'Agde, le projet a étendu son emprise en rez-de-chaussée sur le domaine public (zone exclusivement réservée aux polices municipale et nationale) et a vu la création d'un étage dévolu au CSU, aux vestiaires et salle de repos des trois entités.

Ce projet permet d'offrir un outil de travail adapté aux besoins des agents :

- Accueil chaleureux du public et moins anxiogène
- Vestiaires et bureaux adaptés à l'augmentation des effectifs
- Salle d'armes aux dernières normes
- Création d'une salle de crise et d'une salle de GPTI

Le CSU dispose quant à lui d'une salle d'écrans équipée de 27 postes (évolutive à 36) permettant un confort de travail aux agents pour la surveillance des 83 caméras dont la ville dispose (nombre qui peut évoluer jusqu'à 100).

Le bâtiment propose 750 m² de plancher, réparti sur 2 niveaux et bénéficiera de la thalassothermie (chauffage et refroidissement par l'eau de mer) pour son système de chauffage et de climatisation.

Le chantier a débuté fin juillet 2019 et a été réceptionné à la fin du mois d'octobre de cette année. Le montant des travaux (hors ameublement et équipements) s'élève à 1 000 000€ TTC.

Il est occupé par les agents de la police municipale depuis le 19 octobre 2020.

AMENAGEMENT DES HAUTS DE PLAGE

La Ville d'Agde vient de reprendre les travaux d'aménagement des hauts de plage du village naturiste.

Les travaux, engagés avant la saison estivale, ont consisté en la création d'une rampe accessible aux personnes à mobilité réduite depuis le cheminement piéton jusqu'aux futures terrasses.

Depuis la fin du mois d'Octobre, il est procédé à la mise en place de l'esplanade et du cheminement réalisé en bois exotique (Itauba).

Cet aménagement accueillera en saison estivale les terrasses des commerces existants.

En hiver, cet espace sera libre de toute occupation commerciale et non démonté.

Cet espace comme la rampe d'accès seront pourvus d'un nouvel éclairage public.

La fin des travaux est programmée pour le mois de février.

Le montant de cette opération s'élève à 260 000 € TTC.

CHEMIN DU FRONT DE MER

Ce projet à l'étude, il consiste à valider un espace plan :

Un espace partagé avec un accès réglementé pour les riverains qui permettrait de réduire la quantité de véhicules ainsi qu'une réduction de vitesse. Cela créerait un espace de déambulation important. Celui-ci nécessiterait une adaptation des sens de circulation.

Présents :

M FREY, M BENTAJOU, M SAIGNES, M SABLAIROLES, M DUBOIS, M RUIZ, M LAROSE.

Représentant du comité de quartier :

M DELAGE